

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 avril 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Jean-Paul GLASSER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 15 avril 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Délibération n° 2011/22

Objet : Modification de la délibération du 18 novembre 2010 relative à l'acquisition de terrains par la commune

Vu la délibération du 18 novembre 2010 relative à l'acquisition de terrains par la commune ;

Considérant que ladite délibération prévoyait que la commune acquiert la parcelle n° « 195/72 appartenant à Monsieur et Madame HUBER Denis, épouse née SCHOETZ Suzanne, domiciliés au 78 rue du Fromberg à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin), d'une surface (...) de 0,25 ares et pour un montant (...) de $0,25 \times 800 = 200$ € ;

Considérant que cette parcelle a fait l'objet d'une donation au profit de Madame Céline HUBER épouse REGEL et Monsieur Benoît REGEL domiciliés au 1, rue Principale à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin) ; qu'il y a lieu de modifier cette délibération en ce qu'elle prévoit l'acquisition de ladite parcelle auprès de personnes qui n'en sont plus propriétaires ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à neuf voix pour et une abstention (Monsieur Christian HUBER) ;

DECIDE de modifier la délibération comme suit :

- « DECIDE d'acheter la parcelle 194/72 appartenant à Monsieur et Madame HUBER Denis, épouse née SCHOETZ Suzanne, domiciliés au 78 rue du Fromberg à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin), d'une surface de 0,35 ares et pour un montant de $0,35 \times 800 = 280$ €;

- « DECIDE d'acheter la parcelle 195/72 appartenant à Monsieur et Madame REGEL Benoît, épouse née Céline HUBER, domiciliés au 1, rue Principale, à Wintzenheim-Kochersberg (Bas-Rhin), d'une surface de 0,25 ares et pour un montant de $0,25 \times 800 = 200$ € »

DECIDE que les autres dispositions de la délibération du 18 novembre 2010 restent inchangées et autorise donc la signature des actes administratifs suivant la procédure mise en place par la délibération du 9 août 2010.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 15 avril 2011.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 18 avril 2011.

Le Maire
Alain North